



Collège Mathieu

Centre francsaskois d'excellence en éducation
Éducation postsecondaire collégiale



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La Charte du Collège Mathieu actualisée par la législature provinciale et la sanction royale obtenue le 18 mai 2022.

Gravelbourg, 16 août 2022 - Le Collège Mathieu, établissement centenaire créé en 1918, exprime sa grande satisfaction au regard de l'aboutissement heureux du processus d'amendement de sa charte par l'Assemblée législative de la Saskatchewan et dont la sanction royale fut obtenue le 18 mai 2022. En effet, depuis plusieurs années, le Conseil administration s'activait à amender la loi constitutive du seul établissement d'enseignement collégial francophone, professionnel et technique, de la province afin de refléter l'orientation actuelle de sa mission.

Il sied de mentionner que le dernier amendement apporté à la charte du Collège Mathieu remonte à 1976, il aura donc fallu atteindre 46 ans pour modifier la loi privée de l'établissement qui occasionne par ce fait une restructuration de la gouvernance dont la représentation au Conseil d'administration devrait dorénavant se faire par champ ou domaine d'expertise, d'expérience et non plus par zone géographique de la francophonie saskatchewanaise. Outre le changement au niveau de la représentation, la nouvelle mouture de la charte laïcise l'établissement.

De ce qui précède, le principe du par et pour demeure un leitmotiv dans la gestion et l'administration de l'entité dont la mission est d'offrir de la formation professionnelle et technique à la population francophone et bilingue afin de favoriser le développement socio-économique de son milieu. C'est pourquoi, eu égard au principe ci-haut mentionné, dans l'optique de rendre plus efficace le travail du Conseil d'administration dans la définition des orientations institutionnelles, il est approprié d'inviter les personnes désireuses de contribuer au développement de l'éducation postsecondaire volet collégial en français et ayant de l'expertise et de l'expérience dans l'un des domaines suivants : petite enfance, santé, comptabilité et finances, métiers, communication et



Collège Mathieu

Centre francsaskois d'excellence en éducation
Éducation postsecondaire collégiale



marketing, éducation, droit, développement communautaire, développement économique et employabilité, tourisme, relations gouvernementales, administration des affaires, à soumettre leurs candidatures avant l'Assemblée générale annuelle du Collège Mathieu qui aura lieu le mardi 11 octobre à 9h au campus principal à Gravelbourg. Il est par conséquent nécessaire d'ajuster la composition du Conseil d'administration afin de représenter de façon plus juste et appropriée le contexte dans lequel évolue l'établissement par rapport à ses intérêts et ceux de la communauté qu'il dessert.

Somme toute, le recrutement de nouveaux membres du Conseil d'administration va se faire en fonction des facteurs socio-démographiques pertinents à la population francsaskoise de la province. Il est préconisé d'avoir une représentation équitable d'hommes, de femmes, et d'autres genres, une représentation de la communauté rurale et urbaine, la représentation géographique en particulier le nord et le sud de la province, la représentation de la communauté apprenante et de la communauté académique en autant qu'il n'y ait pas de conflit d'intérêts.

Il pourrait s'avérer nécessaire d'avoir une représentation d'organisme qui représente un intérêt marqué au développement du postsecondaire collégial, autre que l'Assemblée communautaire francsaskoise, ACF en sigle.

Les candidatures peuvent être envoyées à : direction@collegemathieu.sk.ca

-30-

Source:

Tabitha Mukamsoni, Agente des relations publiques et projets spéciaux, C.M, 306-648-1253 ou relationspubliques@collegemathieu.sk.ca